

*PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'  
OFFRES*

## SOMMAIRE

- I. ABREVIATIONS :
- II. RESPECT DES CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES
- III. COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
- IV. BUREAUX D'ETUDES ADMIS A SOUMISSIONNER
- V. CAS D'UN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES
- VI. SOUS-TRAITANCE
- VII. SAUF DEROGATION EXPRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE, LA SOUS-TRAITANCE N'EST PAS AUTORISEE
- VIII. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES
- IX. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES
- X. VALIDITE DES OFFRES
- XI. MONNAIE DE COMPTE ET DE PAIEMENT
- XII. LIEU ET MODE DE PAIEMENT
- XIII. ARTICLE 20- MODELES DE PIECES JOINTS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

### Abréviations :

CCAP	: Cahier des Clauses Administratives Particulières
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
CCTP	: Cahier de Clauses Techniques Particulières
RGAO	: Règlement Général de l'Appel d'Offres
RPAO	: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres
TDR	: Termes De Références

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux travaux faisant l'objet de l'Appel d'Offres, complètent ou, le cas échéant, précisent les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO. Les numéros de la première colonne se réfèrent à l'article correspondant du RGAO.

Clauses du RPAO	Données particulières
1.1	<p><b>L'autorité Contractante</b> dans le cadre de ce marché est le Maître d'Ouvrage</p> <p>Nom du Maître d'Ouvrage Délégué : <b>le Maire de Messamena</b></p> <p>Mode de sélection : <b>Qualité – Coût</b></p>
1.2	<p><b>Nom, objectifs et description du projet :</b></p> <p>Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un cabinet en vue d'assurer la Maîtrise d'œuvre des travaux relatifs à l'électrification par énergie solaire de la ville de MESSAMENA sur financement du Budget d'Investissement Communal (BIC)/FEICOM, chapitre 94, Exercice 2020 et suivants.</p> <p>L'objectif de ce travail est de veiller à la bonne exécution des travaux afférents au projet.</p>
1.3	<p>Les prestations y afférentes comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assistance à l'agrément de la sous-traitance ;</li> <li>- l'assistance à la validation des notes de calculs, schémas de montage et autres documents techniques ;</li> <li>- la Direction d'Exécution des Travaux (D.E.T) ;</li> <li>- les contrôles et les essais ;</li> <li>- le suivi comptable et financier ;</li> <li>- les essais de réception et mise en service ;</li> <li>- l'assistance prévue pendant la durée de garantie ;</li> <li>- l'assistance offerte au Maître d'Ouvrage pour la prise en main de l'exploitation et l'entretien ;</li> <li>- le transfert de technologie et l'assistance à la formation du personnel du Maître d'Ouvrage</li> </ul> <p><b>Nom et adresse de Maître d'ouvrage Référence de l'Appel d'Offres:</b></p> <p><b>Maire de la commune de Messamena, Département du Haut Nyong, Région de l'Est</b></p>

### Composition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres est composé des pièces ci-après :

- la lettre d'invitation à soumissionner ;
- l'Avis d'Appel d'Offres ;
- le Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
- le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- les tableaux pour la proposition technique ;
- les tableaux pour la proposition financière ;
- les Termes de Référence ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- le Modèle du marché ;
- le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- le Cadre du devis estimatif ;
- le Cadre du sous-détail des prix unitaires ;
- les Modèles de formulaires, fiches et liste des localités ;
- la liste des établissements bancaires et organismes financiers de premier rang agréés par le Ministre en charge des Finances.

- i. Les consultants peuvent s'associer entre eux.
- ii. Le nombre de mois de travail du personnel spécialisé nécessaires au projet est estimé à **sept (07) mois**.
- iii. Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
  - a. **Le Chef de Mission** : Ingénieur de Génie électrique, électrotechnique, électromécanique, industriel, civil ou énergies renouvelables (Bac+5 au moins) justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) ans et d'au moins trois (03) références en tant que Chef de mission ou Chef de projet dans des études similaires.
  - b. **Chef de Mission adjoint** : Ingénieur énergies renouvelables, Génie électrique, industriel, électrotechnique (Bac+5), 3 ans d'expérience, avec trois (03) références en tant que Chef de projet ou Conducteur des travaux ;
  - c. **Ingénieur en énergies renouvelables (option énergie solaire)** : Ingénieur spécialisé dans le solaire photovoltaïque (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans;
  - d. **Ingénieur du génie électrique** : Ingénieur génie électrique, électrotechnique, électromécanique (Bac+3), justifiant d'une expérience d'au moins 1 ans;
  - e. **Ingénieur du génie civil** : Ingénieur du génie civil (Bac+5), justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans;
  - f. **Un expert financier** : Sciences économiques et gestion, comptabilité, management et finances publiques (Bac + 5), justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans d'expérience;
  - g. **Expert QHSE** : sciences environnementales (Bac+3), justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans
- iv. L'élément dépenses locales doit être libellé en francs CFA

Autres renseignements à fournir dans la proposition technique: Néant

Impôts:Le Consultant est assujetti aux impôts conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

Les propositions doivent demeurer valides 90 jours après la date de soumission.

**Bureaux d'Études admis à soumissionner**

est admis à participer à cet Appel d'Offres, le BET sélectionné répondant aux spécifications de l'Avis d'Appel d'Offres (pièce n° 1) et :

- a) qui n'est pas en état de faillite ;
- b) qui n'est pas en état de cessation de paiements constatée par une décision judiciaire autre que la faillite contre laquelle n'est ouverte aucune procédure judiciaire impliquant la constatation d'un état de cessation de paiements et pouvant aboutir à une déclaration de faillite entraînant le dessaisissement total ou partiel de l'administration et de la disposition de ses biens ;
- c) qui ne fait pas l'objet d'une condamnation judiciaire définitive pour toute infraction affectant sa moralité professionnelle ;
- d) qui n'est pas rendu coupable de fausses déclarations à l'occasion des renseignements exigibles pour sa participation à un Appel d'Offres.

**Cas d'un groupement de Bureaux d'Études déjà constitué**

Lorsque la soumission est déposée par un groupement, formé entre plusieurs personnes physiques ou morales, elle est signée par chacune de celles-ci qui doivent s'engager solidairement et désigner celle d'entre-elles qui est chargée de représenter le groupement vis -à-vis du Maître d'Ouvrage.

Les membres de ce groupement doivent fournir, chacun en ce qui le concerne, les pièces administratives et justificatives requises par l'article 20 du présent Règlement Particulier.

**Sous-traitance**

Sauf dérogation expresse du Maître d'Ouvrage, la Sous-traitance n'est pas autorisée.

Liste des candidats pré-qualifiés, le cas échéant. **RAS**

**Critères d'Evaluation**

**Critères Eliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- e) Capacité financière inférieure à dix (10) millions F CFA ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché Public durant les trois (03) dernières années ;
- g) Présence des informations financières dans les offres administratives et/ou techniques ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

**Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Méthodologie
3	Références de l'entreprise

	4	Moyens humains (qualifications et expériences du personnel)	
	5	Moyens matériels et logistiques	
<b>Langue(s) de l'offre : Français ou Anglais</b>			
<p><b>Présentation des offres</b></p> <p>La soumission ainsi que toutes les pièces l'accompagnant, devront être remises en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels. Chaque soumissionnaire présentera son dossier à l'intérieur d'une enveloppe extérieure cachetée portant uniquement la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</b>  <b>N° _____/AONO/C MESSAMENA/CIPM/2021 DU _____</b>  <b>POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX</b>  <b>D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA</b>  <b>Financement : BIC/FEICOM, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS</b>  <b>« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> <p>L'enveloppe extérieure contiendra trois (03) enveloppes intérieures :</p> <p><b>La première enveloppe portera la mention «enveloppe A»</b> et contiendra le volume des pièces administratives de l'entreprise ci-après datant de moins de trois (03) mois dont un (01) original ou copie certifiée conforme par les Administrations émettrices compétentes et six (06) photocopies simples.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A1</b> : Déclaration d'intention de soumissionner(suivant modèle) timbrée, signée et datée faisant ressortir les noms, prénoms, qualité et nationalité de l'Entrepreneur ;</li> <li>- <b>A2</b> : <b>Accord</b> de groupement (le cas échéant) ;</li> <li>- <b>A3</b> : Pouvoir de signature (le cas échéant) ;</li> <li>- <b>A4</b> : Le statut juridique de l'entreprise ou le registre de commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir aux signataires d'engager avec toutes les conséquences de droit la(les) société(s) pour laquelle la soumission est présenté. L'accord du groupement certifié le cas échéant (<i>copie légalisée</i>) ;</li> <li>- <b>A5</b> : Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres (<i>original</i>) ;</li> <li>- <b>A6</b> : L'Attestation de domiciliation bancaire délivrée par un établissement financier agréée par le MINFI,</li> <li>- <b>A7</b> : Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres au Trésor Public de <b>50 000 FCFA</b> (<i>original</i>) ;</li> <li>- <b>A8</b> : Une caution de soumission bancaire, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours (<i>original</i>) ;</li> <li>- <b>A9</b> : Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou l'un de ses représentants dûment mandatés (<i>original</i>) ;</li> </ul>			

- **A10** : Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois (*original*) ;
- **A11** : Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- **A12** : Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page.
- **A13** : Déclaration de non abandon du groupement

**Chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces A6, A7, A8 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement ou chef de file. Toutes les pièces doivent être présentées en original et daté de moins de trois mois à la date d'ouverture des plis.**

**La deuxième enveloppe portera la mention « Enveloppe B »** et contiendra le volume de l'offre technique de l'entreprise. Les pièces constitutives ci-après de ce volume, qui devront être séparées par des intercalaires de couleur, devront être produites en 7 exemplaires, dont un (01) original et six (06) photocopies simples.

**- B1 REFERENCES DE L'ENTREPRISE**

Une brève description du Candidat et un aperçu de son expérience récente dans le cadre de missions similaires (Pièce N°7 - 2). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel proposé, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par le Candidat.

Pour être prises en comptes, les références citées devront être attestées par des justificatifs dûment établis (attestations de bonne fin d'exécution, PV de réception de chaque projet ainsi que la 1ère, deuxième et dernière page des marchés).

Le bilan comptable des trois (03) dernières années doit y être également présenté.

**- B2 MOYENS HUMAINS : Organisation de l'entreprise et organigramme du projet**

Note technique détaillée sur la qualité du personnel clé telle que précisée dans les Termes de Références. Elle fera ressortir la composition de l'équipe proposée (Pièce N°7 - 5), par spécialité, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendrier (Pièce N°7 - 7);

Cette note devra être accompagnée des curricula vitae récemment signés (datant de moins de 03 mois) par le personnel spécialisé proposé et le représentant du Candidat habilité à soumettre la proposition (Pièce N°7 - 6). Parmi les informations clés doivent figurer, pour chacun, le nombre d'années d'expérience du Candidat et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix (10) dernières années.

Outre les CVs, la note technique devra être accompagnée :

- des copies certifiées conformes des diplômes de chaque personnel assorties des attestations de présentation de l'original, des copies certifiées des cartes nationales d'identités et les justificatifs de l'expérience du personnel affecté au projet;
- attestation d'inscription à l'ordre pour les ingénieurs énergéticien ou génie civil ou en énergies renouvelables
- des attestations de disponibilité signées pour les personnels clés;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'une note sur la formation du personnel du Maître d'Ouvrage qui est un élément majeur de cette mission.</li> </ul> <p>L'absence de l'un de ces éléments justificatifs entrainera la non prise en compte de l'expert</p> <p>- <b>B3 Moyens logistiques :</b></p> <p>Note technique détaillée concernant les moyens logistiques clé à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Matériels roulants (pick-up, voitures de liaison) ;</li> <li>✓ Matériels informatiques et logiciels ;</li> <li>✓ Équipements de mesure électriques ;</li> <li>✓ Équipements de mesures photovoltaïques ;</li> <li>✓ Équipements de topographie.</li> </ul> <p>Pour chacun des équipements ci-dessus, le soumissionnaire fournira les pièces justificatives nécessaires. Factures certifiées par les autorités administratives pour le matériel et les justificatifs du matériel roulant (carte grise et contrat de location) doivent être authentifiés par les services des transports compétents.</p> <p><u>NB</u> :Les équipements de mesure seront acquis dans le cadre du projet et restitués au Maître d'Ouvrage au terme des prestations. Le BET fournira à cet effet les spécifications techniques des équipements à acquérir.</p> <p><b>B4 : NOTE METHODOLOGIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de Référence et les données, services et installations devant être fournis par l'Autorité Contractante (Pièce N°7 - 3) ;</li> <li>- Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (Pièce N°7 - 8) ;</li> <li>- Une description détaillée de la méthode, de la dotation en personnel et du suivi-évaluation tel qu'envisagé dans les Termes de Référence</li> </ul> <p><b>B5 : les Termes de références complété et paraphé à chaque page, daté, signé à la dernière page avec le nom du soumissionnaire.</b></p>
	<p>Le Maître d'Ouvrage met à la disposition du soumissionnaire, toute la documentation nécessaire à l'élaboration de son offre.</p> <p>Le Maître d'Ouvrage envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : Oui</p> <p>Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes : Disqualification pure et simple du ou des soumissionnaires concernés.</p>
1.9	<p>L'autorité Contractante exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, l'autorité Contractante:</p> <p>a) définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :</p> <p>i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché,</p> <p>ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;</p>

	<p>iii) "pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'autorité Contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;</p> <p>iv) "pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.</p> <p>b) rejettera une proposition d'attribution s'il en ressort que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.</p>
	<p><b>La troisième enveloppe portera la mention « Enveloppe C »</b> et contiendra le volume de l'offre financière de l'entreprise. Les pièces constitutives ci-après de ce volume, qui devront être séparées par des intercalaires de couleur, devront être produites en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) photocopies simples.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C1 La soumission de l'entreprise suivant le modèle joint au DAO, timbrée, datée et signée.</li> <li>- C2 Le bordereau des prix unitaires conforme au cadre donné dans le DAO paraphé et signé.</li> <li>- C3 Le détail quantitatif et estimatif conforme au cadre donné dans le DAO, paraphé et signé.</li> <li>- C4 Le sous-détail des prix conforme au cadre donné dans le DAO signé et paraphé.</li> </ul>
	<p><b>Prix et monnaie de l'offre</b></p>
	<p>Les prix seront calculés toutes taxes comprises. Ils comporteront les droits de douanes et les frais de timbre et d'enregistrement ainsi que l'impôt sur le revenu (IR) dont l'acompte sera pris au taux en vigueur. La valeur de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) sera égale à 19,25 %,</p>
	<p>Les prix du marché ne sont pas révisables.</p>
	<p>Dans le cas des Appels d'Offres Internationaux, indiquer si la (les) monnaie(s) de l'offre est (sont) définie(s) en suivant l'option A ou l'option B de l'article 15.1 du RGAO]</p>
	<p><b>PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES</b></p>
	<p><b>Période de validité des offres :</b></p> <p>La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.</p>
	<p><b>CAUTION DE SOUMISSION</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de <b>Sept Cent Soixante mille (760 000) francs CFA</b> (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO, et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de validité des offres, c'est-à-dire cent vingt (120) jours.</p>
	<p>Les offres ne seront pas évaluées sur la base du délai d'exécution des travaux.</p>
	<p>Lieu, date et heure de la réunion préparatoire à l'établissement des offres : <b>RAS</b></p>
	<p>Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées : sept exemplaires dont un original et six copies adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres :</p>

	<p>Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1, porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 230013.</p> <p>Numéro de l'Appel d'Offres :</p> <p style="text-align: center;"><b>N°010/AONO/SG/ST/C MNA/CIPM/2021 DU _____</b></p> <p style="text-align: center;"><b>POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE D'UN TRAVAIL DE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Financement : FEICOM, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Financement : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA, exercice 2021</b></p>
	<p><b>Date et heure limites de dépôt des offres :</b> au plus tard le _____ à _____ heures, heure locale.</p>
	<p><b>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la Commune de Messamena le _____ à <b>13heures</b> le même jour, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune, siégeant en présence des soumissionnaires ou des représentants dûment mandatés, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.</p>
	<p><b>Méthode de sélection du Consultant</b></p>
	<p>Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées ainsi qu'il suit : <math>Nf = MMe \times 100 / MS</math></p> <p>Nf= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;</p> <p>MMe= Montant évalué de l'offre la moins-élevée ;</p> <p>MS = Montant évalué du soumissionnaire.</p> <p>Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :</p> <p><math>N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100</math></p>
	<p style="text-align: center;"><b>EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES</b></p>
	<p>Monnaie retenue pour la conversion en une seule monnaie : Le franc CFA</p>
	<p>Le délai d'exécution sera évalué comme suit : <b>RAS</b></p>
	<p>Les soumissionnaires nationaux bénéficient [ne bénéficient pas] d'une marge de préférence nationale au cours de l'évaluation. <b>RAS</b></p>
	<p style="text-align: center;"><b>ATTRIBUTION DU MARCHE</b></p>
	<p>Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.</p>
	<p>Autres renseignements à fournir dans la proposition technique: Néant</p> <p>Impôts:Le Consultant est assujetti aux impôts conformément à la réglementation en vigueur au</p>

Cameroun
----------

Les propositions doivent demeurer valides 90 jours après la date de soumission.
---

**Article 20-Modèles de pièces joints au Dossier d'Appel d'Offres**

Le Soumissionnaire se conformera aux modèles de pièces figurant en annexes à savoir :

Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le Soumissionnaire

Annexe 2 : Modèle de soumission ;

Annexe 3 : Modèle de liste du matériel que le Soumissionnaire compte utiliser pour l'exécution des prestations;

Annexe 4 : Modèle de liste des personnels que le Soumissionnaire compte utiliser pour l'exécution des prestations;

Annexe 5 : Planning d'exécution des prestations ;

Annexe 6 : Modèle de caution de soumission ;

Annexe 7 : Cadre de la récapitulation de l'actif et du passif ;

Annexe 8 : Modèle de CV ;

Annexe 9 : Modèle de caution de bonne fin ;

Annexe 10 : Modèle de caution d'avance de démarrage ;